Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

CAP RHÔNE-AIN #27

DEUXIÈME TRIMESTRE 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

LES ATTENTES DE 23 MILLIONS DE CITOYENS

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

Location de voitures accessibles

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

Handynamic Lyon

165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

Bonjour à toutes et tous,

Après la trêve des confiseurs voici venu le tour de Pâques. Les fritures et chocolats de notre artisan burgien Bouvard ont pu ravir les papilles des différents acheteurs pendant la semaine nationale de la personne handicapée physique du mois de mars. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à notre opération de collecte historique.

À cette occasion, notre association a fait entendre sa voix et continuera à le faire dans le cadre des élections présidentielles. Un plaidoyer national et des journées d'actions ont pu être organisées partout en France. Vous retrouverez l'ensemble de ces éléments avec un florilège de pensées citoyennes formulées directement par les personnes en situation de handicap.

Comme nous parlons politique, nous en profitons pour vous informer que les mandats de nos élus APF France handicap vont être prolongés au plus tard à fin juin 2024, pour prendre en compte le calendrier 2023 particulièrement riche (congrès, 90 ans de notre association et renouvellement du CA).

Un petit tour d'horizon de nos délégations : sur Bourg-en-Bresse nous initions un diagnostic stratégique en lien avec le centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire. 4 jeunes d'Unis-Cité nous ont rejoint pour soutenir nos adhérents dans les loisirs et proposer des visites au domicile. Le partenariat avec la base de loisirs de Bouvent se poursuit.

Sur Villeurbanne, la colocation accueille Éva depuis début février. Kiana a débuté quant à elle son service civique pour 6 mois, elle propose des visites à domicile pour les personnes isolées ou éloignées de la délégation. Concernant Les Fenottes, un groupe projet s'est constitué pour proposer sur l'année 2022 deux journées d'information à l'extérieur de la Métropole, afin d'aller davantage en proximité des aidants familiaux. La ville de Condrieu sera la candidate de la première étape. La délégation et le SESVAD mobiliseront leurs ressources pour ces actions. Notre école de la SEP débutera le 9 avril pour se terminer le 25 juin, n'hésitez pas à demander le programme et les modalités de participation.

Comme vous le voyez, les projets et les initiatives ne manquent pas, à nous de leur donner du sens et de dresser nos priorités pour les mois à venir.

Élus CAPFD Rhône et Ain et Gaël Brand

SOMMAIRE

4 Bienvenue Kiana
Une nouvelle colocataire

5 Louis, notre bricoleur
Projet Décines

6 Parents handi
Démarches administratives

7 Les Fenottes d'est en ouest

8 Défenseurs des droits

9 **Dossier : les élections présidentielles**

13 Handi-Droits
Le CARPA

14 Album de vie

18 « Trucs & Astuces » du TechLab APF France handicap

19 Numéros utiles
Bibliothèque

APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*

Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*

Responsable de publication : chargée de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : APF France handicap • ISSN 2250 - 7100

BIENVENUE KIANA

BÉNÉVOLE DEVENUE SERVICE CIVIQUE

©APF France handicap

Je m'appelle Kiana Lagadou, j'ai 23 ans, et j'ai récemment obtenu un master de recherche en biologie. Je suis actuellement en année de césure et souhaite me reconvertir professionnellement la rentrée prochaine en masso-kinésithérapie. J'ai décidé de profiter de cette année de césure pour m'investir dans le milieu associatif.

Issue d'une famille de soignants, je suis particulièrement sensible aux questions relatives aux handicaps. J'ai notamment suivi, à l'université, des cours d'introduction à la Langue des Signes Française et un cours sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur.

J'ai découvert APF France handicap l'année dernière car j'habitais à proximité d'une antenne « APF Interim » à Paris, puis j'ai appris que ma mère fut accompagnatrice bénévole pour un séjour d'été organisé par APF France handicap il y a près de 20 ans. Intéressée par les objectifs de l'association, j'ai rejoint la délégation du Rhône en décembre 2021, en tant que bénévole sur les ateliers dessin/peinture et chorale ainsi que sur les actions de sensibilisations dans les écoles.

Parallèlement à ce bénévolat, je commence aujourd'hui une mission de service civique de 6 mois, portant sur la lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap. Ma mission repose sur des visites à domicile, afin de fournir par exemple une aide pour les courses, une aide informatique, ou simplement des promenades dans le quartier et des temps d'échanges autour d'un café et par téléphone.

Kiana Lagadou
Service civique

UNE NOUVELLE COLOCATAIRE

ÉVA REJOINT SOUMIA, LAETITIA ET CHLOÉ

Suite au départ d'un colocataire pour des raisons de santé, une nouvelle arrivée s'est faite début février :

« Je m'appelle Éva, j'ai 25 ans et je suis diplômée d'un bac pro commerce. À 10 ans, j'ai eu une tumeur au cerveau. Depuis, mon handicap est invisible : je suis dyslexique, dysorthographique et j'ai des pertes de mémoire, beaucoup de fatigue et du stress.

Il y a 3 ans, j'ai fait une demande de logement social parce que j'ai eu envie de m'installer dans un appartement toute seule mais je n'ai jamais eu de proposition donc je suis restée vivre chez ma mère, avec ma sœur. Un jour, mon SAVS m'a parlé du projet de la colocation solidaire. Au début j'ai hésité parce que je voulais vraiment un appartement pour moi, puis je me suis dit « pourquoi pas utiliser cette colocation comme une transition pour partir du cocon de maman ». Le collectif permet de partager les tâches et donc c'est moins fatigant. Aussi, je veux rencontrer des personnes, faire des activités, découvrir le quartier, trouver un emploi adapté à mi-temps et c'est ce qui m'a plu dans ce projet parce que la délégation va m'aider là-dessus. J'ai envie de prouver à mes proches que je suis autonome pour vivre dans un appartement à moi ! ».

Éva
Colocataire de la Coloc' Solidaire

LOUIS, NOTRE BRICOLEUR

SON PORTRAIT

©APF France handicap

Bonjour, je me présente, je m'appelle Louis. Je suis bénévole chez APF France handicap depuis juin 2021. Je participe aux sorties et aux diverses activités au sein de la délégation. J'ai reçu un accueil chaleureux de l'équipe encadrante. Je suis à la retraite, cela me permet d'accorder du temps aux personnes avec un handicap et cela leur permet de pouvoir profiter des diverses activités.

Jean-Claude, Bruno et moi avons réalisé une mezzanine pour installer les fauteuils dans de meilleures conditions. Le projet a permis de réorganiser la pièce pour la rendre plus accessible et permettre la remise en état des fauteuils. Le montage de la mezzanine a été assez long, il y avait beaucoup de travail, fixer des montants pour pouvoir supporter le plancher et les fauteuils qui allaient dessus, en même temps mise en état des fauteuils : suivi des pneus et l'état général des fauteuils. Encouragé par les encadrants contents du résultat, pour ma part, cela m'a fait plaisir de participer à ce projet qui apporte une solution pour le rangement des fauteuils.

Louis
Bénévole

PROJET DÉCINES

DE NOUVELLES DE L'AVANCEMENT

Décines 2024 : un projet innovant et ambitieux au service de l'inclusion, porté par APF France handicap Auvergne Rhône-Alpes. Entre le « tout établissement » et le « tout domicile », notre ambition est de développer des habitats alternatifs qui respectent le choix de vie des personnes tout en leur garantissant un accompagnement de qualité. L'idée est de permettre à la personne en situation de handicap de trouver des réponses souples et modulables dans un catalogue d'offres de services et de prestations.

Le projet vise donc à créer une plateforme de services sur le site D-Side de Décines (Territoire 100% inclusif) qui sera composée du regroupement de notre offre de services actuelle du foyer de l'Étincelle de Gerland et des équipes du Pôle adultes SESVAD (Services Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile) de Villeurbanne ; de la création de 15 nouvelles places de Maison d'Accueil Spécialisé ; de l'externalisation de 10 places de foyer de vie dans des logements à proximité.

En tant qu'élus, nous avons été associés avec Boualem, à toutes les phases d'élaboration du projet. En cours de projet, des usagers ont été consultés pour s'assurer de la pertinence de nos réflexions. Les premières réflexions sont parties de notre offre actuelle pour la transformer en un catalogue de services et de prestations. Ensuite, il a fallu penser le bâtiment qui sera composé de deux parties distinctes : les logements, avec leur entrée dédiée, constitués de mini studios modulables et d'espaces partagés ; l'espace dédié aux bureaux et au pôle médical.

Mais il reste encore beaucoup de travail avant son ouverture en 2024 et toutes les idées innovantes sont les bienvenues dans la continuité du forum ouvert qui a eu lieu en septembre.

Jean-François Roussot
Élus du CAPFD

PARENTS HANDI

TOUJOURS EN ACTION !

Le collectif « être parHANDs » poursuit sa route malgré les deux années entachées par la Covid qui ont fortement freiné ses activités. Depuis septembre 2021, la reprise se fait pas à pas en commençant par la remobilisation des parents. Les cafés parentalités, organisés sur le Rhône, ont permis de renouer les relations distendues par les éloignements imposés. Une feuille de route a également été dessinée dont l'objectif vise à relancer les actions laissées en suspens. Reprendre le contact avec les professionnels de divers secteurs s'est avéré important. Un groupe se mobilise pour travailler sur l'école. Des interventions sont programmées, en avril et novembre, auprès des professionnels de la petite enfance (PMI, maternité). Une matinée de rencontre parents/professionnels, à l'instar de celles qui avaient été organisées il y a 3 ans, aura lieu en octobre. Le sujet est en cours d'élaboration mais il mêlera, à nos côtés, des acteurs déjà identifiés sur le territoire comme la consultation parentalité d'Henry Gabrielle. Le collectif s'est aussi positionné sur la PCH parentalité en interpellant la Métropole de Lyon sur les délais, les modalités et le nombre d'attribution et les moyens mis pour informer sur ces nouvelles dispositions. La Métropole a d'ailleurs fait l'acquisition de 40 guides « Être parHANDs ». C'est une reconnaissance du travail effectué depuis toutes ces années par le Collectif !

Delphine Perez
Collectif « être parHANDs »

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

QUELS SONT LES INTERLOCUTEURS DE L'AIN ?

Si vous avez besoin d'informations sur une aide sociale, de faire une première demande MDPH ou encore d'obtenir un rendez-vous avec un professionnel du médical et/ou du social, vous pouvez appeler le **30 01** (numéro gratuit). C'est le service téléphonique « **Ain solidarité j'écoute** ».

Vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. N'hésitez pas à appeler plusieurs fois car il y a 8 personnes qui accompagnent toutes les demandes des habitants de l'Ain. L'attente est moins longue en fin de semaine. Au téléphone, nous vous **écouterons** et vous **orienterons** vers les services sociaux dont vous avez besoin et nous vous aiderons à prendre certains rendez-vous.

Si vous n'arrivez quand même pas à joindre le 30 01, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux les plus proches de chez vous : **https://www.ain.fr/solutions/services-sociaux/**. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, et selon vos démarches : **le réseau France Service et les MSAP** (Maisons des Services au Publics) vous informent et vous accompagnent dans l'accès aux services en ligne de vos démarches administratives. **Certaines médiathèques** disposent d'outils informatiques et de soutien aux démarches en ligne. **La délégation** propose également un atelier informatique hebdomadaire, auquel vous pouvez participer, en prenant contact avec Éric en amont.

D'autre part, **la MDPH de l'Ain** vous accueille physiquement et sans rendez-vous : du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h, au 13 avenue de la Victoire, à Bourg-en-Bresse.

Également, pour vous assister à l'écrit dans certaines démarches administratives, vous pouvez avoir recours aux services **d'écrivains publics**, présents en **Centre Social**.

Alice Jauffred
Chargée de développement des actions associatives

LES FENOTTES D'EST EN OUEST

LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Connaissez-vous le service d'aide aux aidants du SESVAD APF du Rhône ?

Parti d'échanges lors d'une réunion du Conseil APF de département de la délégation APF France handicap du Rhône en décembre 2006, rattaché à un établissement médico-social et financé de manière durable par l'ARS depuis plusieurs années, le service des Fenottes propose une offre variée de services, visant tous au répit de l'aidant.

Pour l'épuisement de celui qui aide au quotidien, (un enfant, un conjoint, un parent, un frère ou une sœur… en situation de handicap), l'équipe, soutenue par des intervenants extérieurs, propose divers volets d'action différents :

- Le répit à domicile : le relayage du proche par un.e auxiliaire de vie d'un Service d'Aide à la Personne conventionné avec le SESVAD, grâce à la PCH aide humaine.
- Le soutien individuel sur le plan administratif, juridique et/ou psychologique.
- Les mardis des aidants : des temps collectifs pour se rencontrer, échanger et se former : groupe de parole, sophrologie, ateliers.

Ces temps collectifs se déroulent principalement au siège du SESVAD 10 rue de la pouponnière à Villeurbanne, ou auprès de partenaires comme la Métropole Aidante. Ils sont programmés et communiqués sur 2 mois, au rythme suivant :

- un atelier de 14h00 à 16h00 / mois,
- un groupe de parole de 10h30 à 12h00 / tous les 2 mois,
- une séance de sophrologie de 14h00 à 15h30 / mois,
- une séance de sophrologie de 18h30 à 20h00 / mois.

Grâce à une augmentation des temps de travail de la coordinatrice et de la psychologue du service, depuis plusieurs mois, les Fenottes proposent aussi un mardi des aidants sur son antenne de Saint Genis Laval. Les aidants de l'Ouest Lyonnais ont déjà pu profiter d'un temps convivial, découvrir et pratiquer la cohérence cardiaque et préparer leurs vacances 2022.

Le prochain évènement sur Saint-Genis-Laval se prépare en partenariat avec le ciné-théâtre municipal *La Mouche*, le CCAS de la Ville et les studios *Parolox*. Après avoir participé à la création d'un webdoc sur les aidants, par la mise en relation de familles avec le producteur, le service des Fenottes se propose de présenter ce produit aux aidants, aux personnes en situation de handicap, aux professionnels des secteurs médicaux et sociaux, mais aussi et surtout au grand public lors d'une soirée-rencontre début avril 2022. La projection sera suivie d'échanges avec le producteur, les membres du service mais aussi des professionnels comme probablement des membres d'une équipe médicale hospitalière, des travailleurs sociaux de MDR…

La billetterie sera classiquement gérée par le cinéma sur place, à raison de 4€ l'entrée par personne.

Pour Saint Genis Laval comme pour Villeurbanne, vous pourrez retrouver les informations sur les mardis des aidants sur le site **https://www.fenottes-apf.fr/** ou auprès de la coordinatrice Aurélie MAGAZZENI, **aurelie.magazzeni@apf.asso.fr, 04.72.43.04.77.**

Aurélie Magazzeni
Coordinatrice des Fenottes

DÉFENSEURS DES DROITS

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le Défenseur des droits (DDD) est une autorité constitutionnelle indépendante (art. 71-1 de la Constitution), instituée par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 et la loi organique du 29 mars 2011. Il a regroupé quatre autorités différentes : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) ainsi que de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS). Madame Claire Hedon a été nommée comme Défenseur des droits en 2020 à la suite de Monsieur Jacques Toubon.

Le Défenseur des droits est chargé de :

- défendre les droits et libertés dans le cadre des relations des usagers avec les services publics (administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics et organismes investis d'une mission de service public) ;
- défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant ;
- lutter contre les discriminations prohibées par la loi ou par un engagement international et promouvoir l'égalité ;
- veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité ;
- protéger les lanceurs d'alerte.

Il n'est pas compétent pour traiter :

- des litiges de voisinage (droit de passage, mur mitoyen…) ou familiaux (excepté les cas où les droits de l'enfant sont mis en cause) ; des litiges de consommation ou mettant en cause des établissements bancaires ou des assurances (sauf en cas de discrimination) ; des différends entre administrations ou collectivités territoriales ; des litiges entre un salarié ou un agent et son employeur, privé ou public (sauf en cas de discrimination).
- Il ne peut pas remettre en cause une décision de justice devenue définitive.

Les missions des délégués sont encadrées par la loi et par la délégation que leur donne le Défenseur des droits. Ils interviennent dans leur ressort géographique (départemental)

- sur 3 des 5 champs de compétence du DDD : le fonctionnement des services publics à l'égard des usagers, la lutte contre les discriminations et la défense des droits de l'enfant ;
- ils sont chargés d'assurer l'accueil des réclamants, de renseigner le public sur les compétences du Défenseur, d'informer et d'analyser la recevabilité des réclamations et traiter les réclamations par la voie du règlement amiable.

Nous sommes actuellement environ 530 délégués territoriaux. Nous accueillons directement le public dont la situation rentre dans le champ de nos compétences. Toute situation peut nous être soumise dès qu'une personne s'estime lésée par le fonctionnement d'un service public ou considère que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ainsi que les situations de discrimination. Je suis référente handicap sur le département. Il existe des délégués dans l'Ain, on trouve leurs coordonnées sur le site du Défenseur des droits /saisir le Défenseur des droits/en rencontrant un délégué.

J'accueille le public tous les jeudis après-midi à la Maison de la Justice et des Droits de Rillieux la Pape, 87 avenue de l'Europe 69140, 04 37 85 10 50. Il est impératif de prendre rendez-vous. Je suis également joignable au 06 95 46 41 01 ou par mail : **marie-helene.boucand@defenseurdesdroits.fr**. Les saisines sont gratuites.

Marie-Hélène Boucand
Défenseuse des droits

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

LES ATTENTES DE 23 MILLIONS DE CITOYENS

Nous attendons des candidates et candidats qu'ils prennent en compte le handicap dans leurs communications publiques et dans leurs programmes, pour une France réellement inclusive et solidaire.

© APF France handicap

Les élections présidentielles vont bientôt commencer (le 10 avril pour le premier tour et le 24 avril pour le deuxième tour) suivies des élections législatives en juin.

Depuis de nombreuses années, en particulier lors des campagnes électorales, le sujet du handicap est peu présent dans le débat politique.

Les propositions des principaux candidates et candidats sont souvent très générales, partielles et ne répondent pas aux attentes des 12 millions de personnes en situation de handicap et des 8 millions de personnes qui sont leurs proches.

Toutes ces personnes, souvent «invisibles» car discriminées et marginalisées, sont des citoyennes et citoyens qui exercent majoritairement leur droit de vote.

#23MILLIONSDEVOIX

« Un fort besoin d'avancer ensemble. »

« J'attends que les décisions votées soient mises en application. »

« Je souhaiterais que notre société soit de plus en plus unie, solidaire, à l'écoute des besoins de chacun , afin d'avancer ensemble sur le plus agréable chemin de vie possible, en gardant le sourire. »

« Qu'ils prennent mieux et plus en considération les réels besoins des personnes en situation de handicap. »

« Je souhaite que le nouveau président arrive à convaincre son gouvernement que l'expertise sur le handicap n'est pas dans la tête de ces hauts fonctionnaires, mais dans la tête des personnes concernées et des associations qui les représentent. »

« Je souhaiterais voir plus de considération pour les personnes en situation de handicap sur tous les plans et aussi prendre en compte les promesses lancées lors de la campagne électorale et écouter les revendications de ces derniers. »

« Appliquer le principe d'accessibilité complète dans tous les villages ruraux. »

« Fin de l'injustice flagrante de la conjugalisation des 2 salaires d'un couple face aux minimas sociaux. »

« L'égalité des chances pour toute personne sans en mettre sur le côté. »

« Dans un monde idéal, que la vie affective des personnes handicapées ne soit plus empêchée par la pénalisation du client quand il souhaite avoir recours à une accompagnante sexuelle. »

« L'AAH ne devrait pas être un minima social (en dessous du seuil de pauvreté) mais un revenu. »

APF France handicap braque les projecteurs sur les 23 millions de citoyennes et citoyens (12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches), autant d'électrices et d'électeurs, avec sa campagne #23MillionsDeVoix.

Objectif ? Rendre visible et faire entendre la voix de toutes ces personnes souvent oubliées, discriminées et marginalisées. Il s'agit de mettre le sujet de la politique du handicap au cœur de la campagne et d'en faire une vraie priorité du prochain quinquennat afin de changer de modèle dans l'élaboration des politiques publiques. En effet, les personnes en situation de handicap et leur famille subissent encore trop d'atteintes à leurs droits au quotidien. Un constat formulé par le Comité des droits de l'Onu dans son examen de la politique française du handicap en septembre 2021 qui rappelle que la France ne respecte pas ses engagements internationaux.

La campagne #23MillionsDeVoix s'est lancée le 9 mars, journée de mobilisation dans toute la France pour faire entendre notre colère et nos revendications. Nos délégations du Rhône et de l'Ain se sont rassemblées devant la préfecture du Rhône et ont pu rencontrer un représentant du préfet.

Parallèlement à cette mobilisation, Plus de 300 témoignages ont été recueillis pour affirmer « Je suis une citoyenne, un citoyen à part entière : ma voix compte ». Articulées autour des **12 thèmes**, ces paroles ont été relayées sur les réseaux sociaux (le site dédié à la campagne : 23MillionsDeVoix.org et la chaîne YouTube d'APF France handicap national).

Droits fondamentaux : Pour garantir les droits fondamentaux de plus de 12 millions de personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge : inscrire le handicap comme motif de discrimination dans la Constitution, à l'instar de l'Espagne et comme vient de le faire la Belgique.

Mobilités / Accessibilité : Pour un environnement, des biens, services, transports et activités accessibles à toutes et tous : conditionner toute aide publique à l'obligation d'accessibilité et mettre en place des dispositifs incitatifs : fiscalité, aide publique à l'accessibilité.

Logement : Pour rendre effectifs le droit au logement et le choix d'un habitat accessible : revenir à l'obligation d'un taux de 100 % de logements accessibles dans le neuf que la loi Elan a supprimée, comme demandé par le Comité des droits de l'Onu.

Éducation : Pour une école réellement inclusive : réduire les effectifs des classes à 20 élèves dès lors qu'il y a un élève qui nécessite des adaptations pédagogiques ou une programmation adaptée des objectifs d'apprentissage.

Emploi : Pour permettre à chacune et chacun d'accéder à un emploi : déployer plus largement les politiques publiques favorisant l'accès et le maintien dans l'emploi fondées sur des logiques d'accompagnement dans la durée, de sécurisation des transitions et du pouvoir d'agir des personnes, à partir des modèles inspirants de l'emploi accompagné, des CDD Tremplin en entreprise adaptée ou des entreprises à but d'emploi .

Niveau de vie / Ressources : Pour permettre de vivre dignement aux personnes qui ne peuvent plus travailler de manière durable en raison de leur état de santé ou de leur situation de handicap : créer le revenu d'existence (revenu individuel de remplacement) d'un montant au moins égal au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian) ; dans l'attente de la création de ce revenu d'existence, supprimer la prise en compte des ressources du conjoint / de la conjointe dans le calcul de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Santé : Pour permettre un accès aux soins effectif pour toutes et tous dans tous les territoires : rendre accessibles les lieux de soins et les équipements et supprimer les restes à charge.

Compensation / Autonomie : Pour garantir une réelle autonomie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et apporter un soutien aux aidants : créer la prestation universelle d'autonomie, couvrant tous les frais liés aux moyens de compensation du handicap (aides humaines, aides techniques, adaptation du logement, aide à la parentalité, aux activités ménagères, à la communication, à la sexualité…) et sans reste à charge.

Vie familiale / Aidantes, aidants familiaux : Pour permettre aux personnes de choisir leur aide humaine et aux proches aidants de choisir de l'être : développer des services de proximité de qualité avec des personnels formés et valorisés (salaire et droits) et développer le soutien aux aidants (suppléance, répit…) sans lourdeur administrative ni reste à charge.

Vie affective et sexuelle : Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir une vie affective et sexuelle : reconnaître le droit effectif à la vie affective et sexuelle notamment par l'accès à des services d'assistance sexuelle, comme cela existe dans plusieurs pays européens.

Enfants : Pour lutter contre les situations de violences et de harcèlement dont sont victimes les enfants en situation de handicap en milieu scolaire et les prévenir : développer des campagnes contre le harcèlement qui intègrent la question du handicap et organiser de façon systématique des sensibilisations au handicap en milieu scolaire.

Femmes : Pour accroître la visibilité des femmes en situation de handicap et leur prise en compte dans les politiques publiques : développer une approche genrée et intersectionnelle (c'est-à-dire prenant en compte les discriminations multiples qui peuvent se croiser, se renforcer) dans toutes les politiques publiques.

HANDI-DROITS

RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES EN BINÔME

La défense des droits des personnes est l'une des raisons d'être d'APF France handicap depuis sa création. En 2020, APF France handicap a renforcé son organisation pour mieux répondre aux personnes en formant un réseau de 200 référents territoriaux et en créant une plateforme en ligne. La plateforme Handi-Droits donne accès à de nombreux outils et informations juridiques. Elle permet, en outre, l'enregistrement de questions juridiques. Celles-ci sont ensuite traitées par des acteurs formés sur la défense des droits dans de nombreux domaines : aides sociales, allocations/prestations MDPH, assurances, assurance maladie, assurance vieillesse, cartes, discrimination, logement, emploi/travail, indemnisation, invalidité, protection des personnes, santé, scolarité, transport.

Dans le Rhône, nous avons choisi d'aller encore plus loin : lorsqu'un RDV est nécessaire parce que la situation est très complexe, nous recevons en binôme. Ainsi, Jean-Joseph Parriat, Catherine Lacour ou encore Christine Cornilliat, adhérents militants, se rendent disponibles pour être auprès de Marie Guerrero, référente Handi-Droits pour le Rhône, et recevoir, écouter et orienter les personnes en situation de handicap qui les sollicitent. La complémentarité de cette organisation est évidente et apporte un plus à la personne accueillie (pair-aidance, expériences de vie…).

Handi-Droits permet également à l'association d'alimenter ses actions de plaidoyer pour l'effectivité des droits, en vue de construire une société inclusive et solidaire, fondée sur les droits humains. Le premier observatoire des droits est sorti et est disponible en ligne : **https://www.apf-francehandicap.org/sites/default/files/observatoiredesdroits_1ereedition-pages.pdf**

Marie Guerrero
Assistante territoriale Rhône-Ain

LE CARPA

UN MOT DU PRÉSIDENT

Mon élection à la présidence du CARPA fait suite à la démission du président précédent pour raison de santé. Je suis, à double titre, le référent d'APF France handicap comme élu du Rhône ainsi que de l'association Les Enfants d'abord, les Enfants à bord, que je préside également (les 2 sont adhérentes au CARPA). Certes, je reste investi dans le handicap. Comment tourner le dos alors que je suis en situation de handicap !

Le CARPA poursuit son objectif afin que l'accessibilité soit respectée dans les EPR (établissements recevants du public), quel que soit le handicap dans les constructions neuves ou les rénovations. Nous collaborons avec les collectivités locales, notamment avec la métropole de Lyon, pour apporter notre savoir-faire. Nous organisons des formations au handicap par le biais de CARPAccess pour les personnels des entreprises mais également pour les collectivités. Cela représente une implication importante qui nécessite d'ouvrir largement l'accueil à de nouveaux bénévoles issus des 29 associations adhérentes à notre collectif.

Je vous engage à venir nous rejoindre, c'est le handicap qui en sera bénéficiaire. Je sais que votre temps est précieux mais plus nous serons nombreux et plus nous serons forts. Le CARPA est reconnu par les collectivités ce qui en fait une référence. Je tiens à ce que cela dure mais c'est au prix de l'union que ce sera possible. Nous avons une force, alors montrons là ! Je reste disponible pour vous rencontrer.

Vincent Barresi
Président du CARPA

Sortie chiens de traineau

Sortie chiens de traineau

Activités

Activités

Activités

Activités

Activités

Activités

Sortie luge

Sortie luge

Nos bricoleurs

Nos bricoleurs

Visite à domicile

Visite à domicile

Visite à domicile

Planétarium

Activités

Activités

Sortie chiens de traineau

Ventes de chocolats

Ventes de chocolats

Ventes de brioches

Ventes de brioches

Sensibilisations

Activités manuelles

Activités manuelles

Activités manuelles

Après-midi jeux

Après-midi jeux

Après-midi jeux

Après-midi jeux

Après-midi jeux

LECTURE DE TEXTE PAR VOIX DE SYNTHÈSE SOUS WINDOWS

Depuis l'apparition de la voix de synthèse française Hortense sous Windows, de nombreux éditeurs ont intégré des outils de lecture vocale au sein de leurs logiciels afin d'améliorer leur accessibilité à destination des personnes mal voyantes ou présentant des difficultés de lecture.

La technique consiste à sélectionner tout ou partie du texte, d'effectuer un copier depuis le raccourci CTRL+C ou un clic droit de la souris suivi de la commande copier, puis de cliquer sur un bouton de lecture.

Utile à de nombreuses personnes handicapées, cette technique impose pour chaque application de mémoriser l'emplacement des boutons de lecture et leur mode de fonctionnement associé ou non au surlignage des mots prononcés.

Une autre solution, consiste à utiliser un logiciel qui affichera en premier plan une fenêtre ou icône flottante composée de boutons, prête à lancer la lecture par voix de synthèse sur toute application ou le texte peut être sélectionné (pages web, traitement de texte, documents PDF, messagerie…)

Exemple de logiciels utilisant cette technique : Natural Reader (www.naturalreaders.com), Balabolka (www.cross-plus-a.com/fr/balabolka.htm), Copie Parle (http://idee-association.org).

Orato

Conçu en 2010 par FX Software, Orato est un ancien logiciel dont la version portable, compatible Windows 10, réunit la synthèse des options attendues dans cette catégorie de logiciels. Tout d'abord, l'icône flottante peut être déplacée à l'écran ou minimisée temporairement en barre des tâches. Ensuite, le texte sélectionné et copié s'affiche dans une fenêtre pendant la vocalisation, accompagné d'un surlignage des mots ou phrases. Finalement, le menu « option » permet de choisir la police d'affichage, taille et couleur du texte, et la couleur de fond de la fenêtre, tandis que le menu « Voice » permet de sélectionner la voix de synthèse. Sur un ordinateur récent, seule la voix Hortense apparaîtra.

Pour bénéficier de deux voix supplémentaires (voix Microsoft Julie et Paul), le TechLab propose sur son site un utilitaire qui les transformera en version Sapi 5 afin qu'elles puissent s'afficher dans le menu. Au changement de voix, Orato affiche une fenêtre d'erreur dont il ne faut pas tenir compte. La voix sélectionnée sera opérationnelle une fois cette fenêtre fermée.

Téléchargement d'Orato (version portable) : le site de l'auteur ayant disparu, TechLab vous propose le téléchargement du logiciel sur son site www.techlab-handicap.org (saisir Orato dans le menu rechercher, le lien se trouve en bas de l'article).

Télécharger «Voix supplémentaires Microsoft» : www.techlab-handicap.org > Veille et Conseils > Nos publications (en bas de page).

Thierry Danigo
Ergothérapeute Conseil

Plus d'informations sur la fiche technique du TechLab 04-247 disponible sur le site internet www.techlab-handicap.org dans l'onglet Veille et conseils/Fiches techniques.

Plaine Images · Imaginarium
99a Boulevard Descat 59200 Tourcoing
Tél : 09 72 66 31 75
Site : www.techlab-handicap.org

Ces livres sont disponibles au centre de documentation des délégations du Rhône et de l'Ain.

2 LIVRES

LA PARENTHÈSE

ÉLODIE DURAND

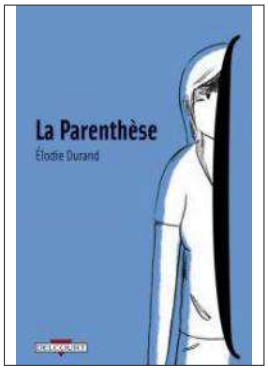

© Éditions Delcourt

C'est l'histoire d'une jeune fille, Judith, âgée d'à peine plus de 20 ans, d'un drame dans sa vie qui semblait être sans retour, d'une chute dans le monde de la maladie, dans la perte de soi. Ce récit est une bataille contre l'adversité. Il parle de la mémoire parfois si fragile, d'une convalescence inattendue, de comment un jour, on réapprend son alphabet, à compter et à retrouver ses souvenirs. Le récit mêle les illustrations de sa vie au jour le jour avec également les crises et les traitements médicaux et les mots jetés sur le papier pour se raccrocher à la réalité. Un témoignage autobiographique différent et plein d'espoir.

DES MAUX POUR VOUS DIRE...

CÉLINE TEYSSEIRE AVEC ÈVE ABAD

À 22 ans, Céline est victime d'un grave accident de la route. Hospitalisée pendant de longs mois, elle sait qu'elle ne retrouvera pas l'usage de ses jambes. Dès son retour à la maison, elle s'adapte à sa nouvelle vie. Elle sort beaucoup et rencontre Jeff. Enfin du positif ! Céline est heureuse et son rêve devient réalité : être maman. Par la suite, bénévole à l'APF de Rodez, Céline a envie d'aider, de parler de son expérience et des dangers de la route. Par ce témoignage, l'auteur nous montre les souffrances, la colère puis l'apaisement, le bonheur retrouvé malgré le handicap.

ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :
☐ Courrier
☐ e-mail
☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69):
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01):
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69):
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01):
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69):
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69):
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69):
04 37 91 36 36

Crédit photo : Getty Images – BABEL
CONFINEMENT,
JOUR 8 030.
QUAND ON VIT AVEC UN HANDICAP,
LE CONFINEMENT, C'EST TOUTE L'ANNÉE.
Difficultés d'accès aux soins et à l'éducation, conditions de travail inadéquates, logement mal adapté, déplacements limités… Pendant deux mois, votre quotidien a ressemblé à celui des personnes en situation de handicap. Maintenant que nous en sommes tous conscients, ne serait-il pas temps de bâtir un monde qui ne laisse personne de côté ? Soutenez-nous dans notre combat pour l'égalité des droits pour tous.
Faites un don
sur apf-francehandicap.org
DON en CONFIANCE
ENSEMBLE, NE LAISSONS
PERSONNE DE CÔTÉ.
APF France handicap
Association reconnue d'utilité publique
APF FRANCE HANDICAP – DIRECTION DE LA COMMUNICATION – 17, BD AUGUSTE-BLANQUI – 75013 PARIS